

Absent excusé : Pierre-Yves CHANEL

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 07/07/2025 est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

Secrétaire de séance : Bernard BRIDON

1 – Commission Urbanisme

1.1 Dossiers droit des sols

- PC 00133623B0002 – Mr. CHEGHYA a sollicité la non-opposition à la Déclaration d'Achèvement et de Conformité des Travaux en date du 17/10/2024. Accord de la commission ;
- DP n°28 – Mr DUSSOLIN Bertrand, 200 allée du Pré Joli : implantation d'une clôture et d'un portail coulissant en limite de propriété Côté Sud – Avis favorable, l'installation doit être motorisée ;
- PC n°10 – Mr HERNANDEZ & Mme DAUSSY « Lot 36 - Le Pré Joli » : Maison individuelle de 115,64 m² de surface de plancher – Avis favorable.

1.2 Révision du PLU

- quelques modifications à prendre en compte sur les OAP du Pré Joli et Route des Clefs.

2 – Adhésion convention participation santé souscrite par le CDG 01

Monsieur le Maire rappelle la convention de participation risque « santé » conclue par le Centre de Gestion de l'Ain avec APICIL depuis le 01/01/2024. La collectivité peut adhérer à cette convention.

Le Conseil Municipal approuve l'adhésion de la commune à la convention de participation « risque Santé » à effet au 01/01/2026, conformément à la réglementation décide d'accorder sa participation financière aux agents de la collectivité qui souhaitent adhérer à ce contrat, à hauteur de 15 € par agent et par mois. Monsieur le Maire est autorisé à signer tous documents concernant l'adhésion précité, les crédits nécessaires au versement de la participation financière seront inscrits au budget.

3 – Nomination coordonnateur communal – recensement 2026

Monsieur Le Maire informe les élus que le recensement de la population qui aura lieu en 2026 et qu'il convient de nommer le Coordonnateur communal. Le Conseil Municipal approuve la nomination de Madame Aurélie JANNET – Secrétaire Générale de mairie en qualité de Coordonnateur communal de l'enquête de recensement pour l'année 2026.

4 – Projet d'implantation d'un parc agrivoltaïque

Monsieur le Maire rappelle la présentation faite aux élus (compte-rendu de séance du 02/06/2025), il convient d'émettre un avis sur ce projet.

Le Conseil Municipal après délibération, émet un avis favorable sur le projet agrivoltaïque porté par Verso Energy et implanté sur le territoire communal (VOTE / POUR : 12 – CONTRE : 0 – BLANC : 1).

5 – CR Commissions & Syndicats

5.1 Vie Scolaire :

- Un point supplémentaire a été ajouté dans le Règlement intérieur du restaurant scolaire : En cas d'impayés, la mairie se réserve le droit de ne plus accueillir l'enfant à la cantine. Le Conseil Municipal approuve cette modification et le règlement intérieur dans son ensemble. Le document est communiqué aux familles en début d'année scolaire.

- La rentrée des classes s'est bien passée ;
- AG du Sou des Ecoles le 04/09 ;

5.2 Grand Bourg Agglomération :

- Information du service en charge de la gestion des déchets à GBA, amélioration du tri sur l'ensemble des foyers, une augmentation de plus de 8 % des volumes de déchets collectés sur le 1^{er} semestre 2025 ;

5.3 Animation:

« Marche festive du 07/09 » 100 repas prévus au retour des inscriptions.

5.4 Voirie :

- Trottoirs & aménagements RD67A route de Péronnas : Les travaux ont débuté le 1er septembre, arrêté de circulation pour la 1^{ère} partie du chantier en route barrée / déviation par les routes du Corbet et du Suc & RD67.

- Accord devis SIGNATURE pour un montant de 822,24 € ttc pour la fourniture de 2 barrières pour la liaison piétonne entre l'Allée du Clos des Vavres et le collectif du Clos des Vavres.

- Demande de curage de fossé aux Ripples le long du chemin rural (à chiffrer).

5.5 Bâtiments :

- Accord devis Entreprise INNOCENTI pour un montant de 1 080 € ttc pour le remplacement des pavés de verre au local annexe du stade suite à des dégradations constatées pendant l'été.

- Travaux Pôle Socio-Culturel : vol de matériaux sur le chantier pendant l'été, les travaux se poursuivent.

6 - Questions diverses

- La commune a été contactée pour un projet d'implantation d'une nouvelle antenne relais téléphonique, à St André (réunion technique du 02/09) ;
- Intervention musicale en milieu scolaire avec le conservatoire d'Agglomération, une dotation de 90 heures annualisées a été attribuée à l'école de St André pour l'année scolaire 2025/2026 ;
- Renouvellement du CDD de Monsieur Anthony MARANDET jusqu'à fin décembre ;
- Monsieur le Maire a reçu les propriétaires de l'Allée de la Roselière concernant les travaux de VRD non achevés par le Lotisseur. Il conviendra de faire un constat des travaux non réalisés à notifier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 45, la prochaine réunion est prévue le lundi 06/10/2025.

Calendrier :

- **Commission Communication** 22/09 à 18 h 30